

TROILUS SE JOINT AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Le 21 septembre 2022, Montréal, Québec : Troilus Gold Corp. (« **Troilus** » ou la « **Société** »; TSX : TLG; OTCQX : CHXMF) est heureuse d'annoncer qu'elle s'est jointe au Pacte mondial des Nations Unies (« PMNU »), la plus vaste initiative mondiale de développement durable des entreprises, dans le cadre de laquelle les entreprises s'engagent volontairement à prendre des mesures conformes aux objectifs de développement durable des Nations Unies.

En tant que membre officielle du PMNU, Troilus se joint à plus de 16 000 autres entreprises dans le monde qui se sont engagées à adapter leurs activités selon les dix principes du Pacte dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, et à prendre des mesures pour soutenir les objectifs et les enjeux des Nations unies incarnés par dix-sept objectifs de développement durable, qui traitent de questions comme les changements climatiques, l'égalité des sexes, la pauvreté, la vie aquatique et la vie terrestre. Par l'entremise d'exigences annuelles en matière de rapports, le PMNU vise à mobiliser un mouvement mondial parmi les entreprises socialement responsables et leurs parties prenantes afin de transformer notre monde au moyen d'activités commerciales fondées sur des principes.

« La participation de Troilus au Pacte mondial des Nations Unies marque une nouvelle étape dans notre engagement permanent à mener nos activités de manière responsable, durable et conforme aux normes internationales les plus élevées, dans l'intérêt de toutes nos parties prenantes, a commenté M. Justin Reid, chef de la direction de Troilus. Nous sommes fiers de nous joindre à des milliers d'autres entreprises dans le monde avec lesquelles nous partageons des principes importants qui concordent avec nos objectifs commerciaux, et en tant que membre de cette communauté mondiale, nous avons l'intention de continuer à prendre des décisions avant-gardistes pour contribuer à résoudre les défis du développement durable. »

À propos de Troilus Gold Corp.

Troilus Gold Corp. est une petite société minière basée au Canada qui se concentre sur l'avancement systématique et la réduction des risques de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus dans le but de parvenir à la production. De 1996 à 2010, la mine Troilus a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre. Troilus se situe dans les territoires miniers réputés du Québec, au Canada, où elle possède un territoire stratégique de 1 420 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Depuis l'acquisition de la mine en 2017, les succès d'exploration en cours ont démontré le potentiel de très grande envergure du réseau aurifère du terrain, notamment une importante croissance des ressources minérales. La Société accroît les études techniques depuis la réalisation d'une EEP rigoureuse en 2020, qui a démontré le potentiel de la mine Troilus de devenir un atout de premier rang en matière de production d'or et de cuivre au Canada. Dirigée par une équipe expérimentée ayant déjà fait ses

preuves en matière d'exploitations minières réussies, Troilus est en position de devenir une mine clé en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 (647) 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment des déclarations concernant l'incidence de la participation de la Société au PMNU. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifier », « prévoir », « s'attendre à », « budgéter », « estimer », « projeter », « prédire », « anticiper », « croire » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, certaines actions ou certains résultats « pourraient » ou « pourront » « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces énoncés. Ces énoncés et cette information se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et sur le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : les répercussions que la pandémie de la COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société (notamment, sur ses employés et ses fournisseurs) et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de la COVID-19 et ses répercussions sur le marché de l'or et d'autres métaux; l'absence de garantie que le ou les programmes d'exploration de la Société entraîneront un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; le fort degré d'incertitude inhérent aux évaluations économiques préliminaires et aux autres études sur l'exploitation minière et l'économie, ces dernières reposant dans une large mesure sur différentes hypothèses; les fluctuations du cours de l'or et d'autres métaux précieux et les fluctuations des taux de change; les fluctuations des coûts d'approvisionnement et de main-d'œuvre; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les cours futurs de l'or et d'autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier rapport technique de la Société et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus s'est efforcée de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les

prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.